



PLAN DE FINANCEMENT

*Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales*

NATURE DU PROJET :

Requalification du ponton de la Darse

Réalisé à partir de 2021 sur 2 exercices

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 2 500 000 €

Dépenses TTC : 3 000 000,00 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux: novembre 2021

Fin des travaux : fin juin 2022

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES	Contrat de Territoire Urbain 2021-2026	2 500 000 €	30,00	750 000,00 €

Dépenses : 2 500 000,00 €

Recettes :

Total des demandes	750 000,00 €	soit 30 % du financement
Ville de Cannes	1 750 000,00 €	soit 70 % d'autofinancement
Emprunt	0,00 €	soit 0 %
Autres	0,00 €	soit 0 %

